



Procès-verbal

Conseil d'administration

26 septembre 2018

Approuvé par le Conseil d'administration du 25 octobre 2018.

Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 26 septembre 2018 à 9h35 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'Université d'Angers	Présent
BERNARD Catherine	Excusée, donne procuration à Gaëlle PANTIN-SOHER
BILLIARD Matthieu	Présent
BIOTEAU Emmanuel	Présent
BONNIN Marie	Excusée
BOUYÉ Hilaire (suppléante : HÉRITIER Chloé)lia)	Absent
CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle	Présente
BRIET Marie	Absente
DELABAERE Éric	Excusé, donne procuration à Claudie SEGRETAIN
DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléant : GOUKASSOW Véronique)	Absente
FEL Caroline (suppléant : ENGEL Karine)	Absente
GARCIA Laurent	Présent
GERAULT Laurent (suppléante : HOUËL Stéphanie)	Présent
GRESSELIN Emma (suppléant : KOBIELA Arthur)	Présent
GROLLEAU Françoise	Présente
HAMARD Patrick	Présent
HEURTIER Anne	Présente
HINDRE François	Excusé, donne procuration à Emmanuel BIOTEAU
JARDINAUD Chloé (suppléante : AVILA Mary-Lou)	Présente
JÉRIGNÉ Nathan (suppléant : CASTINEL Thomas)	Absent
JUSTEAU Foulques	Absent
LEFRANÇOIS Corinne	Absente
LELARGE Antoine	Présent
LEMAIRE Laurent	Présent

LONG Martine	Excusée, donne procuration à Patrice MARCILLOUX
MARCILLOUX Patrice	Présent
MERCAT Alain	Excusé, donne procuration à Christian ROBLÉDO
MEUX Quentin (suppléante : RENARD Caroline)	Présent
NIGET David	Excusé, donne procuration à Laurent LEMAIRE
PANTIN-SOHIER Gaëlle	Présente
QUINCHARD Sophie	Excusée, donne procuration à Patrick HAMARD
REY Anne	Présente
ROBIDAS Hadrien (suppléante : DELAUNAY Mégane)	Absent
ROCHE Pascale	Excusée, donne procuration à Françoise GROLLEAU
SEGRÉTAIN Claudie	Présente
TAILLEFAIT Antony	Absent
VEYER Philippe	Présent

Membres à titre consultatif :

HUISMAN Olivier, Directeur général des services

AGNELY Olivier, Agent comptable

Membres présents invités par le Président :

LE GALL Didier, Vice-président du conseil d'administration	MORVAN Pierre-Yves, Chef de la division de l'enseignement supérieur, Rectorat de Nantes
MALLET Sabine, Vice-présidente chargée de la formation et la vie universitaire	JOLY Frédéric, Directeur des Ressources Humaines
CUSTAUD Marc-Antoine, Vice-président délégué à la valorisation	LUSSON Nathalie, correspondante Unisciel
SIMONEAU Philippe, Vice-président Recherche	FLOURET Carole et VÉRON Michel, membres de la commission égalité femmes - hommes
AMIARD Stéphane, Vice-président patrimoine et numérique	
HOCQUET Anne-Sophie, Vice-présidente égalité, ressources humaines et politique sociale	

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1.	Informations	1
1.1	Parcoursup	1
1.2	Université Bretagne Loire (UBL)	1
1.3	Ordonnance "relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche"	1
1.4	Rapprochement entre l'Université d'Angers et Le Mans Université	1
2.	Procès-verbaux des CA.....	2
2.1	Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 avril 2018	2
2.2	Procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 juillet 2018.....	2
3.	Ressources Humaines.....	2
3.1	Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019.....	2
3.2	Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019	2
3.3	Calendrier administratif 2018/2019	2
3.4	Calendrier administratif 2019/2020	2
4.	Prospective et moyens	2
4.1	Lettre de cadrage budgétaire	2
4.2	Téléphonie : prise en charge des frais professionnels	2
4.3	Cotisation UBL 2018	2
5.	Affaires générales et statutaires	3
5.1	Politique Egalité femmes-hommes.....	3
5.1.1	Bilan de la mission Egalité	3
5.1.2	Création de la cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes	3
5.2	Unisciel : modification des statuts	3
5.3	Modification des statuts de l'Université d'Angers : création de la fondation	3
5.4	Adoption des statuts de la fondation.....	3
5.5	Renouvellement du bail d'occupation des locaux SIS Tour Saint Serge	3
6.	Enseignement et conventions.....	4
6.1	Modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat	4

6.2	Conventions.....	4
6.2.1	Conventions CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage.....	4
6.2.2	Convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal – Faculté de Droit, Economie, Gestion	4
6.3	Création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS » - Faculté de Santé.....	4
6.4	Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » - Faculté de Santé	4
6.5	Renouvellement du D.I.U. « Appareillage » - Faculté de Santé	4
6.6	Création du D.U. « Soutien à la parentalité » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	4
6.7	D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université - UFR ESTHUA Tourisme et Culture	4
6.8	D.U. « Homéopathie » - Faculté de Santé	4
7.	Décisions prises par délégation du CA au Président	4

M. ROBLÉDO ouvre la séance à 9h35. 27 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 19 membres présents, 8 procurations). Deux membres à voix consultative sont présents. Dix membres invités sont présents.

1. Informations

M. ROBLÉDO souhaite la bienvenue à M. GERAULT, nouveau membre du Conseil d'administration et représentant de la Région Pays de la Loire.

1.1 Parcoursup

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. ROBLÉDO indique que 46 vœux étaient en attente pour l'université, uniquement pour la filière Psychologie. M. ROBLÉDO précise que ces 46 vœux proviennent d'étudiants habitant en dehors des départements du Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

M. ROBLÉDO explique que la filière Sciences et Vie de la Terre est en tension ; plus d'étudiants sont accueillis par rapport à la capacité d'accueil initialement définie.

Mme MALLET informe les membres que la plateforme Parcoursup devra être mise à jour dès novembre 2018.

M. ROBLÉDO remercie les équipes pour le travail réalisé cette année pour le lancement de la plateforme Parcoursup.

1.2 Université Bretagne Loire (UBL)

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

1.3 Ordonnance "relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche"

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. HAMARD demande ce qui est prévu, dans le futur, pour les agents de l'UBL.

M. ROBLÉDO répond que le devenir des ressources humaines (une centaine de personnes) de l'UBL est une préoccupation majeure, des discussions vont avoir lieu pour proposer de nouvelles missions aux personnes concernées.

M. GERAULT demande si les écoles doctorales auront leur place dans la nouvelle structuration de l'UBL.

M. ROBLÉDO explique que le sujet est bien pris en compte dans les discussions.

1.4 Rapprochement entre l'Université d'Angers et Le Mans Université

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. HAMARD demande si le rapprochement envisagé avec Le Mans Université est compatible avec le partenariat Université d'Angers / Facultés Libres de l'Ouest.

M. ROBLÉDO explique que le rapprochement ne peut pas être orthogonal avec ce qui est développé sur Angers via les nombreux partenariats.

M. ROBLÉDO indique qu'à terme le souhait est de voir se développer de nouveaux axes (exemples : ingénierie et santé), avec des partenaires divers qui ne seront pas uniquement universitaires.

M. GERAULT demande si le rapprochement avec Le Mans Université est compatible avec cette dynamique de projets.

M. ROBLÉDO répond que les projets se font en coopération.

M. AMIARD explique que ce rapprochement, selon lui, sera très bénéfique, puisque les deux établissements partagent la même vision à long terme.

Mme CHEVASSUS-LOZZA trouve ce rapprochement très intéressant, étant donné qu'il prend en compte les réalités du terrain.

2. Procès-verbaux des CA

2.1 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 avril 2018

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 avril 2018 est approuvé.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 2 abstentions, trois membres présents, dont deux porteurs d'une procuration étant sortis au moment du vote.

2.2 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 juillet 2018

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 juillet 2018 est approuvé.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 2 abstentions, trois membres présents, dont deux porteurs d'une procuration étant sortis au moment du vote.

3. Ressources Humaines

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

La campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019 est approuvée.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 2 abstentions.

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

La campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019 est approuvée.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 2 abstentions.

3.3 Calendrier administratif 2018/2019

M. HUISMAN présente ce point (cf. diaporama en annexe).
Mme REY explique que les quatre semaines de fermeture ne sont pas toujours compatibles avec les besoins des composantes en termes de délais de jurys d'examens, d'édition des conventions de stages et d'inscriptions.
M. HUISMAN répond que s'il est nécessaire qu'une composante reste ouverte fin juillet, une réflexion sur la mise en place du service étendu peut être amorcée.

Le calendrier administratif 2018/2019 est approuvé.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 3 contre.

3.4 Calendrier administratif 2019/2020

M. HUISMAN présente ce point (cf. diaporama en annexe).
Le calendrier administratif 2019/2020 est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

4. Prospective et moyens

4.1 Lettre de cadrage budgétaire

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).
La lettre de cadrage budgétaire est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

4.2 Téléphonie : prise en charge des frais professionnels

M. AMIARD présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

La prise en charge des frais de téléphonie professionnelle est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

4.3 Cotisation UBL 2018

La cotisation UBL 2018 est approuvée.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 voix pour et 4 abstentions.

5. Affaires générales et statutaires

5.1 Politique Egalité femmes-hommes

Mme HOCQUET fait part de la démission de M. LECUYER de ses fonctions de référent Egalité et remercie vivement ce dernier pour son implication dans cette mission.

Mme HOCQUET indique que M. PIETRINI est le nouveau référent Egalité de l'Université d'Angers.

5.1.1 Bilan de la mission Egalité

M. VÉRON et Mme FLOURET présentent ce point.

5.1.2 Création de la cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes

Mme HOCQUET présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme REY explique s'être sentie quelque peu démunie face à des situations vécues par des étudiantes en stage. L'existence de cette cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes permet, selon elle, de mieux orienter les étudiants en cas de besoin.

Mme HOCQUET ajoute qu'une dénonciation de faits peut se faire de façon anonyme via le site internet (page Mission Egalité).

M. MEUX demande s'il est prévu que des référents étudiants de la cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes soient identifiés au sein des composantes. Cela permettrait, selon lui, de libérer la parole plus facilement, entre pairs.

Mme HOCQUET approuve, une réflexion sur ce sujet est en cours.

La création de la cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.2 Unisciel : modification des statuts

Mme LUSSON présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

La modification des statuts d'Unisciel est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.3 Modification des statuts de l'Université d'Angers : création de la fondation

M. CUSTAUD présente les points relatifs à la fondation de l'Université d'Angers (cf. diaporama de séance en annexe).

La modification des statuts de l'Université d'Angers nécessaire à la création de la fondation est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et un contre.

5.4 Adoption des statuts de la fondation

Les statuts de la fondation sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et un contre.

5.5 Renouvellement du bail d'occupation des locaux SIS Tour Saint Serge

M. AMIARD présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. HAMARD demande s'il n'est pas plus rentable d'acheter un bien plutôt que de rester locataire.

M. ROBLÉDO répond que le coût d'achat, au vu du nombre de mètres carrés nécessaire, est élevé sur le secteur et demande d'avoir un fond de roulement important. Par conséquent, le projet d'achat d'un bien immobilier doit être bien analysé et plusieurs pistes sont actuellement en cours d'étude, dont l'accès au crédit.

Le renouvellement du bail d'occupation des locaux SIS Tour Saint Serge est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

6. Enseignement et conventions

Mme MALLET présente tous les points de cette partie (cf. diaporama de séance en annexe).

6.1 Modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat

Le modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

6.2 Conventions

6.2.1 Conventions CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage

Les conventions suivantes :

- CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage prenant fin au 31 décembre 2018 ;
- CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage prenant effet le 1^{er} janvier 2019 ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

6.2.2 Convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal – Faculté de Droit, Economie, Gestion

La convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

6.3 Création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS » - Faculté de Santé

La création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

6.4 Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » - Faculté de Santé

Le renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

6.5 Renouvellement du D.I.U. « Appareillage » - Faculté de Santé

Le renouvellement du D.I.U. « Appareillage » est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

6.6 Création du D.U. « Soutien à la parentalité » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

La création du D.U. « Soutien à la parentalité » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

6.7 D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université - UFR ESTHUA Tourisme et Culture

La création d'un certificat d'université pour le D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

6.8 D.U. « Homéopathie » - Faculté de Santé

Mme MALLET présente ce point (cf. diaporama de séance).

7. Décisions prises par délégation du CA au Président

M. ROBLÉDO présente les décisions prises par délégation du CA.

8. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, M. ROBLÉDO clôt la séance à 12h40.

Le Président

de l'Université d'Angers,

Christian ROBLÉDO



Le Vice-président

du Conseil d'administration

Didier LE GALL



Le Directeur général des services,

Olivier HUISMAN



ANNEXE

Diaporama de séance du 26 septembre 2018

Conseil d'administration

26 septembre 2018

Ordre du jour :

1. Informations
2. Procès-verbaux
3. Ressources Humaines
4. Prospective et moyens
5. Affaires générales et statutaires
6. Enseignement et vie étudiante
7. Décisions du Président prises par délégation du CA
8. Questions diverses

1. Informations

Parcoursup : tableau de bord 24.09.2018

Filières non sélectives : 3791 candidats appelés pour 4282 places

- 46 vœux en attente en psychologie
- +1 étudiant en espagnol, +5 en lettres, + 10 en SVT
- 212 candidats non inscrits

Filières sélectives : 182 candidats appelés pour 330 places

DUT : 581 candidats appelés pour 564 places (273 vœux en attente)

Nombre d'aménagements proposés sur Parcoursup : 841

Nombre d'étudiants inscrits avec un aménagement : 680 dont 102 licence en 2 ans

Parcoursup : tableau de bord 24.09.2018

Augmentation des capacités d'accueil en juillet :

- +120 places : +60 en tourisme, +30 en anglais, +30 en SVT
- 2500 euros la place supplémentaire
- 92 inscrits

Parcoursup: Etat des inscriptions

- **En 1^{ère} année** (L1, cycle prépa intégrée, DUT 1 et PluriPass) : 5383 inscrits soit une augmentation de 384 par rapport à l'an dernier (22 septembre)
- **En master 1** : 1416 inscrits pour 1741 places offertes (1679 candidats classés)
- 2017/2018 : 1477 au 15 janvier 2018 (hors partenaires)

UBL

- Rencontre MESRI du 19 septembre 2019 :
 - Présents : 7 présidents des U + président UBL, sous la direction d'AS Barthez
 - Principes proposés par les Universités membres de l'UBL :
 - L'UBL ne portera plus de politique de site mais accompagnera les politiques des sites
 - Reconfiguration des missions de l'UBL (à partir des conclusions du rapport de B. Dizambourg)
 - Accompagnement du ministère pour définir le meilleur véhicule juridique de cette évolution
 - Accord de principe du MESRI :
 - Sur le scenario proposé
 - Accompagnement jusqu'à l'été 2019 (UBL et sites qui en feront la demande)
 - Transition simultanée de l'UBL et des sites le 1^{er} janvier 2020

Projet d'ordonnance "relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche"

Prévoit la possibilité de :

- Créer un établissement expérimental avec emboîtement des personnalités morales, les membres étant appelés "établissements composantes" ;
- Sortir de l'expérimentation au bout de deux ans et d'atterrir sur un statut de grand établissement (avec maintien de la personnalité morale pour les établissements composantes).
- Créer un nouveau type de regroupement appelé "rapprochement", qui permet une association sans chef de file.
- Expérimenter de nouvelles formes de gouvernance pour les Comue.

Ordonnance "relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche"

Calendrier :

- Avis du Conseil d'État (octobre-novembre),
- Avis Cneser,
- Ordre du jour du conseil de ministres (décembre),
- Entrée en vigueur prévue pour janvier 2019,
- L'ordonnance devra ensuite être présentée au Parlement pour validation.

Rapprochement UA / Le Mans Université

- Travail sur la création d'un établissement expérimental pour porter les projets communs
- Gouvernance la plus souple possible
- Calendrier en conformité avec la feuille de route initiale :
 - Premier semestre 2019 : statuts définis
 - Second semestre 2019 : navette avec le MESRI et adoption dans les deux établissements
 - 1^{er} janvier 2020 : décret de création

2. Procès-verbaux

2.1 Procès-verbal du CA du 26 avril 2018 – **vote**

2.2 Procès-verbal du CA du 05 juillet 2018 – **vote**

3. Ressources Humaines

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019 – **vote**

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS– **vote**

3.3 Calendriers administratifs 2018/2019 et 2019/2020 – **votes**

3. Campagnes d'emplois 2019 :

> **Priorités pour les campagnes d'emplois 2019 :**

- Soutien net pour accompagner le déploiement des projets portés par l'Université d'Angers
- Soutien dans la mise en place du Plan Etudiant (reversement des fonds alloués par le Ministère aux services et composantes concernés)
- Soutien des emplois « régaliens » concernant la pédagogie (pour la recherche en 2020)

> **Prise en compte de la soutenabilité financière et du plafond d'emplois Etat (29 au BI 2018)**

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

Adoptée à la majorité lors du C.T. du 18.09.2018 (5 voix pour et 5 abstentions).

Adoptée à l'unanimité lors du CAc plénier du 19.09.2018 (44 voix pour).

CE 2019 - Personnels Enseignants-Chercheurs

74 postes d'enseignants-chercheurs au même niveau (73 à la CE 2017, 77 à la CE 2018).

- Dont 39 postes de PR ou MCF (35 à la CE 2017 et 45 à la CE 2018):

- Dont 10 postes de PR qui se répartissent en :
 - 5 postes PR → PR
 - 5 postes PR → ATER
 - 7 postes de même CNU + 3 changements de CNU
- Dont 29 postes de MCF qui se répartissent en :
 - 14 postes MCF → MCF
 - 15 postes MCF → ATER
 - 25 postes de même CNU + 4 changements de CNU
- Soit un total de 20 postes de PR et MCF proposés en ATER

- Dont 28 postes ATER (23 à la CE 2017 et 19 à la CE 2018)

- Dont 7 postes PAST (15 à la CE 2017 et 13 à la CE 2018)

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

CE 2019 - Personnels Enseignants-Chercheurs

Conséquences sur l'occupation des postes MCF et PR (selon l'occupation effective avant et après CE 2019)

- **8 réfrigérations** : nouvelles occupations momentanées de supports de postes de titulaires par des enseignants contractuels à compter de la CE 2019 (3 à la CE 2018)
- **11 maintiens de réfrigérations** : conservation de l'occupation de supports de postes de titulaires par des enseignants contractuels (19 à la CE 2018)
- **20 défrigérations** : nouvelles occupations par des enseignants titulaires de postes occupés par des enseignants contractuels avant la CE 2019 (19 à la CE 2018)

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

CE 2019 - Personnels enseignants du 2nd degré ou contractuels au même niveau

- 7 postes d'enseignants du 2nd degré (PRAG/PRCE) au même niveau (8 à la CE 2017 et 6 à la CE 2018) :
 - 4 PRAG même discipline (2 Espagnol, 1 Eco-gestion, 1 Lettres classiques)
 - 1 PRAG avec changement de discipline (Anglais → Sciences et Techniques Médico-sociales)
 - 1 PRAG → CDD (même discipline– russe)
 - 1 CDI 2nd degré → 1 CDD 2nd degré (même discipline – allemand)

	UFR, école service	N° support	CORPS	Discipline	Objet de la vacance	Date de vacance	CORPS	Discipline
1	ESTHUA	621	PRAG	Russe	Mutation	01/09/2015	CDD 2 nd degré	Russe
2	IUT	732	PRAG	Economie et gestion	Retraite	01/09/2019	PRAG	Economie et gestion
3	IUT	465	PRAG	Anglais	Mutation	01/09/2018	PRAG	Sciences et Techniques Médico-sociales
4	ISTIA	1131	PRAG	Espagnol	Retraite	31/09/2018	PRAG	Espagnol
5	LLSH (ISTIA)	135	CDI 2 nd degré	Allemand	Retraite	31/12/2018	CDD2 nd degré	Allemand
7	LLSH	521	PRAG	Espagnol	Retraite	01/09/2019	PRAG	Espagnol
8	LLSH	708	PRAG	Lettres classiques	Mutation	01/09/2018	PRAG	Lettres classiques



3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

CE 2019 : Repyramidages et créations EEC

-aucun repyramidage (4 à la CE 2018):

-9 créations (0 à la CE 2018):

- 1 MCF : ESTHUA
- 6 ATER LRU : UFR LLSH (2), UFR SCIENCES (2), IUT, DEG
- 2 CDD (50%) : LLSH

UFR, école ou service	CORPS	CNU ou discipline	Insertion recherche	No UR	Observations
ESTHUA	MCF	23 - Géographie	ESO	UMR 6590	
LLSH	ATER LRU	23 - Géographie	ESO	UMR 6590	COMPENSATION SITUATION PARTICULIERE TEMPORAIRE
LLSH	ATER LRU	21 - Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	TEMOS	FRE CNRS 2004	COMPENSATION PROJET THELEME
LLSH	CDD 2D	Littérature			COMPENSATION PROJET THELEME (poste à 50%)
LLSH	CDD 2D	Géographie			COMPENSATION PROJET THELEME (poste à 50%)
SCIENCES	ATER LRU	32 - Chimie organique, minérale, industrielle	MOLTECH Anjou	UMR CNRS 6200	COMPENSATION PROJET THELEME
SCIENCES	ATER LRU	27 - Informatique	LERIA	EA 2645	COMPENSATION SITUATION PARTICULIERE TEMPORAIRE
DEG	ATER LRU	02 - Droit public	Centre Jean Bodin	EA 4337	COMPENSATION PROJET THELEME
IUT	ATER LRU	16 - Psychologie	ESO	UMR 6590	COMPENSATION SITUATION PARTICULIERE TEMPORAIRE



3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

POUR VOTE

Bilan EEC par corps

POSTES	PR	MCF	PRAG PRCE	ATER	CDD/ CDI/ ATER LRU	PAST	Totaux
PR	5 (5 même niveau)			5			10
MCF		15 (14 même niveau + 1 création)		15			30
PRAG PRCE			5 (5 même niveau)		1 (1 même niveau)		6
ATER				28			28
PAST						7	7
CDD/CDI ATER LRU					6 créations ATER LRU 3 CDD 2 nd degré (1 même niveau + 2 créations)		9
Total 2019	5	15	5	48	10	7	90
Total 2018 (rappel)	9	14	6	42	2	14	87

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Adoptée à la majorité lors du C.T. du 18.09.2018 (4 pour et 6 abstentions).

CE 2019 - Personnels BIATSS : même niveau

18 postes au même niveau (16 à la CE 2017 et 9 à la CE 2018) :

—dont 4 postes ATRF, 4 ADJAENES, 1 SAENES, 7 TECH, 2 IGR

—18 postes dans la même filière et/ou même BAP ITRF

	UFR Service Direction	N° de poste	CORPS	BAP	Date de vacance	MOTIF	OBJECTIF 2019		
							CORPS	BAP	Profil
1	ESTHUA	72148X	IGR	J	11/07/2019	V (retraite)	IGR	J	Directeur.trice de service de composante
2	SANTE	40854G	IGR	A	1/09/2018	V (réussite concours)	IGR	A	Expert.e en analyse de données BIG DATA Biostatistiques
3	SUMPPS	2628G	SAENES		30/06/2019	SV (retraite)	SAENES		Secrétaire médicale
4	DPI	0970N18TH02	TECH	G	01/09/2019	V (création CE 2018)	TECH	G	Coordonnateur.trice pôle accueil St-Serge
5	DEG	28945M	TECH	J	16/12/2018	V (réussite concours)	TECH	J	Référent.e scolarité pôle Licences
6	DRIED	67183A	TECH	J	16/12/2018	SV (si réussite concours)	TECH	J	Assistant.e antenne financière recherche
7	DEG	69481Y	TECH	J	1/11/2018	V (retraite)	TECH	J	Assistant.e administrative pôle licence
8	DEG	244309	TECH	J	3/09/2018	V (fin détachement)	TECH	J	Référent.e scolarité pôle Masters
9	IUT	76863X	TECH	J	17/12/2018	V (réussite concours)	TECH	J	Gestionnaire Pôle relations IUT/Entreprises - Insertion Professionnelle
10	DFC	0970N14TH03	TECH	J	01/09/2019	SV (retraite)	TECH	J	Assistant.e formation
11	ISTIA	06831A	ADJAENES		01/09/2019	SV (retraite)	ADJAENE S		Gestionnaire scolarité
12	SANTE	04897Y	ADJAENES		01/09/2018	V (réussite concours)	ADJAENE S		Secrétaire de scolarité
13	LLSH	04901C	ADJAENES		1/09/2018	Disponibilité	ADJAENE S		Gestionnaire antenne financière
14	LLSH	08374C	ADJAENES		4/11/2018	Disponibilité	ADJAENE S		Adjoint administratif gestion de l'étudiant niveau master
15	ISTIA	WQ0221	ATRF	J	31/08/2019	SV (retraite)	ATRF	J	Gestionnaire financier
16	IUT	WQ0240	ATRF	J	1/09/2018	V (retraite)	ATRF	J	Gestionnaire financier
17	SANTE	WQ0203	ATRF	A	1/09/2018	V (réussite concours)	ATRF	A	Animalier.e
18	DRH	WQ0236	ATRF	J	01/07/2018	V (décès)	ATRF	J	Gestionnaire RH



université
angers

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Personnels BIATSS : repyramidages et dépyramidages

3 dépyramidages (4 repyramidages à la CE 2017 et 9 à la CE 2018) :

- 1 IGE vers ASI (ISTIA)
- 1 ASI vers ATRF (ISTIA) (mais s'accompagne en plus de la création d'un support de contractuel CDD B)
- 1 SAENES vers ADJAENES (SANTE)

	UFR Service Direction	N° de poste	CORPS	BAP	Date de vacance	MOTIF	OBJECTIF 2019	CORPS	BAP	Profil
1	ISTIA	74234P	IGE	B	1/09/2019	Retraite	DEPYRAMIDAGE	ASI	B	Responsable du laboratoire du département Génie biologique et santé
2	ISTIA	23193K	ASI	J	1/09/2018	Retraite	DEPYRAMIDAGE	ATRF	G	Agent d'accueil
3	SANTE	2628G	SAENES		30/06/2019	Retraite	DEPYRAMIDAGE	ADJAENES		Secrétaire de scolarité

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Personnels BIATSS : créations

5 créations (3 à la CE 2017 et 4 à la CE 2018):

- 3 créations avec suppression des supports de contractuels permanents correspondants : ESTHUA, SCIENCES, SUIO-IP
- 2 créations nettes : LLSH (2)

	UFR, Service, direction	CORPS	BAP	Profil
1	ESTHUA	ATRF	J	Gestionnaire scolarité - examens
2	LLSH	ATRF	J	Gestionnaire scolarité
3	LLSH	ATRF	J	Gestionnaire scolarité
4	SCIENCES	ATRF	A	Aide à l'enseignement, TP biologie (80%) et recherche SIFCIR (20%)
5	SUIO-IP	ATRF	J	Agent administratif et d'accueil

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Bilan BIATSS titulaires par structure

	DEG	LLSH	ISTIA	IUT	SCIENCES	ESTHUA	SANTE	SERVICES COMMUNS	DIRECTIONS	TOTAL
Même niveau	3	2	2	2		1	3	2 (SUMPPS, DFC)	3 (DPI, DRIED, DRH)	18
Repyramidage										0
Dépyramidages			2				1			3
Créations		2			1	1		1 (SUIO-IP)		5
TOTAL	3	4	4	2	1	2	4	3	3	26
TOTAL	20							3	3	26

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Bilan BIATSS titulaires par corps

	IGR	IGE	ASI	TECH	SAENES	ATRF	ADJAENES	Total
Mêmes niveaux	2			7	1	4	4	18
Repyramidages								0
Dépyramidages			2		1			3
Créations						5		5
TOTAL 2019	2		2	7	2	9	4	26
Total 2018 (rappel)		3	5	7		5	2	22

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Bilan contractuels

33 créations de postes (24 à la CE 2018)

—dont 13 sur financement établissement ou ressources propres
composantes :

- **3 sur projets** : 1 IGE MOA STN (DDN), 1 IGE responsable direction audiovisuel (DGS), 1 TECH Assistant.e projet SIHAM (DRH).
- **1 sur fonctions spécifiques** : 1 IGE/ASI délégué à la fondation UA (CABINET).
- **3 sur financement composante** : 1 ATRF gestionnaire en appui de la direction des relations internationales (ISTIA), 1 TECH gestionnaire de la formation continue (LLSH), 1 ATRF agent administratif en appui à la scolarité, aux relations entreprises et à alternance (SCIENCES).
- **5 pour répondre à une augmentation des besoins** : 1 TECH en réalisation mécanique (ISTIA), 1 programmiste (DPI), 1 TECH dessinateur - responsable des données patrimoniales (DPI), 1 TECH responsable cellule institutionnelle (DAGJI), 1 ATRF Gestionnaire comptable – visa dépenses (AC).
- **1 pour compenser une affectation définitive après période de professionnalisation réussie** : 1 ATRF gestionnaire comptable (IUT)

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Bilan contractuels

—**dont 18 sur financements ou projets extérieurs** : 1 IGE Ingénieur plateforme Microscan CONVENTION IDEFI REMIS (ISTIA), 1 ASI chargé de LLU THELEME (DEVE), 1 Conseiller.e d'orientation psy. THELEME (DEVE), 1 Infirmière PLAN ETUDIANTS (SUMPPS), 4 ASI Assistants pédagogiques DARE (DEVE), 2 IGE ingénieurs pédagogiques THELEME (DDN-LABUA), 1 IGE MOA SUN en renfort AMI (DDN), 1/2 IGE pour la construction et l'exploitation du DATACENTER (DDN), 1 IGE développeur SI THELEME (DDN-SUN), 2 ASI concepteurs multimédia THELEME (DDN-LABUA), 1 IGE Chargé.e d'études statistiques THELEME (DPE), 1 IGR Chargé.e d'évaluation THELEME (DPE), 1 TECH modélisateur Apogée THELEME (DEVE).

—**dont 2 apprentis** : Etudiant en master 2 en Marketing numérique (ISTIA), Etudiant en master 1 en Contrôle de gestion (DPE).

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Bilan CONTRACTUELS par type de contrat

	Contrat A3	Contrat A2	Contrat A1 ASS, IN, COPSY	Contrat B	Contrat C	Apprenti	Total
Prolongation (même contractuel)		3	10	13	21		47
Prolongation (nouveau contractuel)		2	5	1	5		13
Cédésiation		4	5				9
Repyramidage				3			3
Création	1	12	8	6	4	2	33
TOTAL	1	21	28	23	30	2	105

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Coût campagne d'emploi 2019

Population	2018 vs BPI	2019 vs 2018	2020 vs 2018
Titulaires Enseignants et Enseignants-chercheurs		-215 603 €	+311 652 €
Titulaires Biatss		-137 867 €	+4 850 €
Contractuels	+328 533 €	+594 438 €	+594 438€*
- dont financement externe	-194 577 €	-362 796 €	-362 796 €*
Total CE 2019	+133 956 €	-121 828 €	+548 144 €

* Si reconduction des contrats 2019 en 2020

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Rappel coût campagne d'emploi 2018 (par rapport à 2017)

Population	Impact 2018	Impact 2019
Titulaires Enseignants et Enseignants-chercheurs	-770 136 €	-285 088 €
Titulaires Biatss	-116 693 €	+299 098€
Contractuels	+209 467 €	+418 575 €
- dont financement externe	-26 868 €	-211 950 €
Total CE 2018	-704 230 €	+220 635€

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Rappel : campagne concours Sauvadet 2018

Concours ITRF Réservés - Session 2018 - CANDIDATS ADMIS				
Corps	BAP	Emploi-type	Affectation	Concours
ATRF	J	Adjoint.e en gestion administrative	DI	Admis
ATRF	A	Préparateur.trice en Biologie	UFR Santé Pharmacie	Admis
ATRF	J	Adjoint.e en gestion administrative	IUT	Admis
ATRF	J	Adjoint.e en gestion administrative	SUMPPS	Admis
TECH	J	Technicien.ne en Gestion Administrative	DRIED	Admis
ASI	J	Assistant.e en Gestion Administrative	LLSH	Admis
ASI	J	Assistant.e en gestion financière et comptable	UFR Sciences	Résultat le 25/9
ASI	J	Assistant.e des ressources humaines	SUMPPS	Résultat le 18/9
IGE	A	Ingénieur.e en centre d'expérimentation animale	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e Biologiste en Traitement de Données	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en expérimentation et instrumentation biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Sciences	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	J	Chargé.e du partenariat et de la valorisation de la recherche	DRIED	Admis
IGE	J	Chargé.e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie	ESTHUA	Résultat le 18/9
IGE	J	Chargé.e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation	DPE	Résultat le 18/9
IGE	J	Chargé.e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation	DPE	Résultat le 18/9
IGE	E	Administrateur.trice systèmes et réseaux	DDN	Admis
IGE	E	Ingénieur.e en ingénierie logicielle	DDN	Admis
IGE	E	Ingénieur.e en ingénierie logicielle	DDN	Admis
Concours ITRF Réservés - Session 2018 - CANDIDATS NON ADMIS				
Corps	BAP	Emploi-type	Affectation	Concours
TECH	J	Gestion administrative	UFR Sciences	Non admis
IGE	J	Chargé.e du partenariat et de la valorisation de la recherche	UFR DEG	Non admis



université
angers

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Rappel : Coût pour l'établissement de l'extension du dispositif Sauvadet pour les années 2017 et 2018
(estimations 2017)

	2017 (pro rata temporis)	2018 (année pleine)	2019 (année pleine)
Coût total	85 750 €	294 550 €	311 898 €
dont financement UA	22 972 €	88 900 €	74 646 €

3.3 Calendriers administratifs 2018/2019 et 2019/2020

- Le calendrier administratif 2018/2019 a été approuvé à l'unanimité lors du C.T. du 18.09.2018 (10 pour).
- Le calendrier administratif 2019/2020 a été approuvé à la majorité lors du C.T. du 18.09.2018 (8 pour et 2 abstentions).
- *Lien vers les documents de synthèse*

4. Prospective et moyens

4.1 Lettre de cadrage budgétaire – **vote**

4.2 Téléphonie : prise en charge des frais professionnels – **vote**

4.3 Cotisation UBL 2018 – **vote**

4.1 Lettre de cadrage budgétaire

Un cadrage budgétaire 2019 dans la continuité de 2018 (politique des moyens 2018-2020) :

-Volonté confirmée de soutien aux composantes, à la recherche, directions et services, dans le périmètre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM 2018-2020) : perspectives d'évolution, et/ou de stabilisation, de carrière, missions d'assistance à la pédagogie (accueil, scolarité, examens, soutien aux activités pratiques,...), politique de réussite et d'innovation pédagogique, progression continue de nos équipes de recherche, lancement du Schéma Directeur du Numérique ; déploiement de la formation continue...

Avec les ajustements nécessaires :

-Pour une intégration des mesures nouvelles introduites :

Plan Etudiants et Projet THELEME.

-Et faire face aux besoins définis collectivement

4.1 Lettre de cadrage budgétaire

Evolution des recettes

Vote de la commission budget du 18 septembre 2018 favorable à l'unanimité

•Dotation Etat : + 2 144 579 €

- Notification de juin 2018 (123 290 012€) présentant un écart de – 305 508 € par rapport au budget initial 2018
- Dotations du plan étudiant : +960 272€
- Compensation liée au « dispositif Sauvadet » : +242 015€
- Compensation PPCR 2019 : +310 382€
- Compensation de la CSG 2019 : +85 718€
- Compensation du surnombre de PUPH : -120 000€
- Compensation du GVT : +450 000€
- Contrats d'apprentissage : +20 000€
- Actions spécifiques : +51 000€
- Thélème (année pleine 2019/2018) : +450 500€

•Ressources propres : + 1 459 065€

- Formation Continue : + 155 266 €
- Taxe d'apprentissage : + 86 717 €
- Droits universitaires : + 114 975€
- Conventions partenaires : + 401 210€ (dont + 50 000 € convention avec la CAC de Cholet)
- Ressources propres composantes : + 217 742€
- CVEC : +423 155€
- Fondation UA : 60 000€

•Total : + 3 603 644 €

4.1 Lettre de cadrage budgétaire

Evolution des dépenses

- **Masse salariale : + 2 900 127€**

- Coût des campagnes d'emploi 2019 (EC et E titulaires - 215 603 € , BIATSS titulaires - 137 867 €, Contractuels + 594 438 €) et 2018 (EC et E - 285 088 €, BIATSS Titulaires + 299 098 €)
- GVT (+ 1 445 235 €), PPCR (+310 382 €), Sauvadet (+455 491 €)
- Projet Thélème (+75 000 €) et Contrats étudiants (+65 000 €)
- Grilles contractuels (+ 204 167 €) et Primes BIATSS (+89 877 €)

- **Fonctionnement : + 551 607€**

- Augmentation de la dotation aux composantes : 143 107 €
- Renouvellement complet du parc automobile
- Aménagement de 4 salles de TD de l'IUT
- Réduction de certaines charges : libération des locaux du SUMPPS (-40 000€) et renouvellement du parc automobile (-20 000€)

- **Total : + 3 451 734€**

- **Soit un résultat de + 151 910€**

4.1 Lettre de cadrage budgétaire

Orientations budgétaires

- **Soutien aux projets structurants**

- Composantes et services (CIPI) : 2 426 735€

- **Dynamique des AAP maintenue et développée**

- Innovation pédagogique : 100 000€

- **Soutien supplémentaire aux composantes et aux services communs**

- Composantes : le budget augmente de 701 701€, la dotation d'équilibre diminue de 109 234 € mais cette diminution est largement compensée par soutien DPI, parc auto,...
- Services communs : budget en augmentation de 3 987€ mais surtout compensation des manques à gagner par du financement de la CVEC pour 257 819€

4.1 Lettre de cadrage budgétaire

Orientations budgétaires

- **Dotation prévisionnelle de la recherche : 1 728 478€**
 - **Dotation globale de fonctionnement : 1 353 478€**
 - **AAP recherche : 100 000€**
 - **AAP mobilité internationale : 100 000€**
 - **PPI : 50 00€**
- **27,5 contrats doctoraux**
- **CRCT 8 semestres maximum**
- **PEDR montant moyen annuel 140 000€**
- **PCA 432 heures**
- **Préciput ANR 350 000 € (en baisse)**

4.2 Téléphonie : prise en charge des frais professionnels

- *Présentation par M. AMIARD, Vice-président numérique et patrimoine.*

Contexte :

Le marché UGAP/Orange se termine le 05 novembre 2018.

L'Université gère 166 abonnements divers (voix, voix et data, data, M2M).

Le parc des équipements de téléphonie est également très diversifié (différents modèles de smartphones, de téléphones basiques, tablettes, clés de partage, M2M).

Il y a une très forte diversité des usages (diversité des équipements, diversité des types d'abonnements, diversité des modes d'usages personnels et professionnels).

Il y a une demande légitime eu égard aux missions et responsabilités de certains agents soit de tout simplement disposer d'un téléphone professionnel soit de disposer d'un équipement plus adapté. Il y a par conséquent une tendance à vouloir étendre le parc et donc une nécessité de mieux cadrer la liste des fonctions nécessitant l'usage d'un téléphone professionnel à l'UA.

Les abonnements, les équipements, le marché sont gérés par la DDN et la DAF et représentent une activité non négligeable et qui est en constante augmentation (augmentation du nombre d'utilisateurs, obsolescence plus rapide des équipements, réparations plus fréquentes,...).

Il y a donc une nécessité à faire évoluer le modèle de gestion de la téléphonie mobile à l'UA

- **POUR VOTE**

4.2 Téléphonie : prise en charge des frais professionnels

Principe :

-Les agents qui, de par leurs fonctions, nécessitent l'usage d'un téléphone mobile pour un usage professionnel, peuvent soit :

- se faire remettre un téléphone et un abonnement professionnel par l'Université ;
- mettre à disposition de l'Université un numéro de téléphone associé à un équipement adapté et, en contrepartie, l'établissement rembourse des frais professionnels à l'agent.

4.3 Cotisation UBL 2018

Cotisation 2017	Cotisation 2018
100 000 €	100 000 €

- POUR VOTE

5. Affaires générales et statutaires (1/2)

5.1 Politique Egalité femmes hommes :

- Bilan de la mission égalité – information
- Création de la cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de harcèlement sexuel - **vote**

5.2 Unisciel : Modification des statuts - **vote**

5. Affaires générales et statutaires (2/2)

5.3 Fondation de l'UA :

- Modification des statuts de l'UA : création de la fondation - **vote**
- Adoption des statuts de la fondation - **vote**

5.4 Renouvellement du bail d'occupation des locaux SIS Tour
Saint-Serge - **vote**

5.1 Politique Egalité femmes - hommes

- Présentation du bilan de la mission Egalité par Mme HOCQUET, Vice-présidente égalité, ressources humaines et politique sociale et M. VERON, Directeur des services du SUIO-IP.

- POUR INFORMATION

5.1 Création d'une cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes

***Présentation par Mme HOCQUET, Vice-présidente égalité,
ressources humaines et politique sociale***

Présentée au C.H.S.C.T. du 11 septembre 2018 et au
C.T. du 18 septembre 2018

Cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes

Objectifs :

Mettre en œuvre les engagements pris par le Président de la République
le 25 novembre 2017 dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes
dans la fonction publique,

en cohérence avec l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les
hommes dans la fonction publique signé le 8 mars 2013
et les textes associés.

Cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes

3 Missions (suivi individuel) :

Organiser les **procédures de signalements** relatives aux violences sexuelles et sexistes.

Traiter les situations de violences sexuelles et sexistes : saisine des commissions disciplinaires, mobilité des agents, etc.

Accompagner les victimes dans leurs démarches judiciaires et pénales.

assurées **en lien avec la Mission Egalité** (suivi global)

qui s'approprierait les problématiques afin d'y trouver des réponses collectives
et d'agir sur la sensibilisation, la prévention et la remédiation.

Cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes

La cellule pourrait être composée des membres suivants :

- VP ERHPS
- Le chargé de mission « égalité »
- Représentants étudiants
- 1 membre du collège doctoral
- 1 médecin du SUMPPS
- 1 médecin du travail
- La secrétaire du CHSCT
- La conseillère en accompagnement des personnels et des organisations
- Des personnalités qualifiées.

Périmètre d'intervention :

Sont à prendre en compte
tous les types de violence
et

tous les membres de la communauté universitaire :

Toute souffrance vécue en situation de travail par un
étudiant ou un personnel qui peut avoir des causes
sexuelles ou sexistes.

Cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes

Rythme des réunions :

Tous les mois et demi, à la suite de la cellule de suivi des situations de souffrance au travail,
et en fonction des urgences si besoin.

Calendrier proposé d'ici la fin de l'année 2018 / début 2019 :

16 octobre 2018

4 décembre 2018

15 janvier 2019

Cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes

Modalités de saisine

Entrée double : VP ERHPS ou conseillère en accompagnement,
qui orientent vers un binôme

ou si urgence,

immédiatement vers un professionnel de soins (médecin, psychologue, etc.),
outre la proposition de contact avec un binôme.

Composition du binôme :

- Pour les étudiants victimes : 1 représentant des étudiants + 1 personnel formé à l'accompagnement, qui écoutent et proposent une orientation pour traitement.
- Pour les agents victimes : médecin ou psychologue du travail +1 personnel formé à l'accompagnement, qui écoutent et proposent une orientation pour traitement

Cellule d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sexistes

Modalités d'instruction des dossiers présentés :

Étudiées lors de la seconde réunion de préparation de la cellule du 13 septembre 2018.

Installation officielle de la cellule :

Le 16 octobre 2018.

POUR VOTE

5.2 Unisciel

Présentation par Mme LUSSON, correspondante Unisciel

-Modification des statuts > transformation en GIS

-POUR VOTE

5.3 Fondation de l'UA

- *Présentation par Marc-Antoine CUSTAUD, Vice-président délégué à la valorisation*
- Modification des statuts de l'UA : création de la fondation
Adoptée à la majorité lors de la Commission des statuts du 13 juin 2018 (2 voix contre, 8 voix pour)
- Adoption des statuts de la fondation
Adoptés à la majorité lors de la Commission des statuts du 13 juin 2018 (2 voix contre, 7 voix pour, 1 abstention)

- POUR VOTES

Procédure d'adoption

- La création de la Fondation de l'UA nécessite une délibération statutaire car il s'agit d'une modification des statuts de l'Université.
- Elle doit donc être adoptée à la majorité absolue des membres en exercice au CA.
- L'adoption des statuts de la Fondation est soumise à une délibération simple afin de faciliter leur évolution future.

Proposition d'ajout aux statuts de l'UA

- Il est proposé d'ajouter aux statuts de l'UA, un titre VI ainsi rédigé:

Titre VI – Fondation universitaire

Il est créé à l'Université d'Angers une Fondation universitaire au sens de l'article L. 719-12 du code de l'éducation. Elle prend le nom de « Fondation de l'Université d'Angers » et n'est pas dotée de la personnalité morale.

Les valeurs

Bienveillance
Engagement
Ouverture
Réussite
Audace

Objectifs pour l'UA

- Conforter les liens avec le tissu économique du territoire, préparer en particulier la mise en place de nouvelles chaires.
- Augmenter sa lisibilité sur des actions ciblées
- Mobiliser le réseau de ses anciens étudiants
- Récolter davantage de fonds grâce à la défiscalisation

Les objets (1)

Une fondation de projets

1. Développer une activité de **recherche** en lien avec les entreprises par la mise en place de chaires thématiques
2. Innover en matière d' **enseignement** en s'appuyant sur les nouveaux outils du numérique
3. Favoriser l' **insertion** professionnelle des étudiants par le rapprochement entreprise-UA

Les objets (2)

4. Diffuser un savoir auprès du **grand public** à l'occasion de manifestations ciblées et en rendant plus accessibles les connaissances scientifiques
5. Accroître le rayonnement **international** de l'UA en favorisant les formations internationales et la mobilité des étudiants

Principes financiers

- Fléchage des dons sur un projet
- Convention spécifique
- Pas de prestation déguisée
- Frais de fonctionnement pour actions transversales et vie de la fondation: 15% proposés

Les statuts

- Fondation universitaire
 - pas de structure juridique nouvelle
- Fonds de dotation de départ:
 - au moins 50% de fonds privés
- Objectif du fond de dotation 60 k€
 - 15 K€ par fondateur

Gouvernance

- **Conseil de gestion** : 18 membres maximum
- 3 collèges
 1. **Établissement**: 6 sièges - Président de l' UA, 1 représentant des usagers, 1 représentant du personnel BIATSS, 3 représentants des enseignants et enseignants-chercheurs
 2. **Fondateurs** : 6 sièges maximum - Premiers membres et nouveaux membres
 3. **Personnalités qualifiées** : 6 sièges maximum - à définir (privilégier monde des entreprises, anciens étudiants)

Gouvernance suite

- Un conseil de gestion avec un mandat de 4 ans et assisté d'un Bureau de 4 membres
- Recteur de l'académie
->Commissaire du gouvernement
- Président de la fondation élu par le conseil de gestion sur proposition du président de l'UA

Fondateurs

- Typologie souhaitée: des représentants de l'ensemble des points forts de l'UA en formation et recherche
- S'appuyer sur les partenariats existants: entreprises partenaires des composantes et pôles de recherche, fournisseurs, entreprises utilisant Ipoline, ...

Fondateurs

ACCOR

Angers Loire Métropole

CREDIT MUTUEL

Conseil Départemental 49

SCANIA

5.4 Renouvellement du bail d'occupation des locaux SIS Tour Saint-Serge

- *Présentation par M. AMIARD, Vice-président Numérique et patrimoine*

- Objet :

Location de surfaces tertiaires (507 m² surface totale - 464,8 m² surface utile)

- Contexte :

La Direction des Affaires financières et l'Agence Comptable occupent des locaux au sein de la Tour Saint-Serge sise 11 place François Mitterrand à Angers.

Le bail, initialement contracté le 1^{er} juillet 2009 est arrivé au terme de sa durée de 9 ans.

- Eléments du bail

- Bailleur : SCI Tour Saint-Serge
- Type de bail : commercial
- Durée : 9 ans (faculté de congé pour l'UA à l'expiration de chaque période triennale)
- Loyer annuel : 73 400 € HT HC
- Charges trimestrielles (provision 2018) : 2 400 € HT

6. Enseignement et vie étudiante

Présentation par Mme MALLET, Vice-présidente Formation et Vie Universitaire

6.1 Modèle de l'avenant type sur les conventions de partenariat - **vote**

6.2 Conventions - **votes**

6.3 Création du D.U. « Simulation Personnes Agées et soins : SimPAS » - Faculté de Santé - **vote**

6.4 Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale » - Faculté de Santé - **vote**

6.5 Renouvellement du D.I.U. « Appareillages » - Faculté de Santé - **vote**

6.6 Création du D.U. « Soutien à la parentalité » - Faculté Lettres, Langues et Sciences Humaines - **vote**

6.7 D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université - UFR ESTHUA Tourisme et Culture - **vote**

6.8 D.U. « Homéopathie » - Faculté de Santé

6.1 Modèle de l'avenant type pour les conventions de partenariat

- *Adopté à l'unanimité par les membres de la CFVU du 24.09.2018 (28 voix pour)*

- **POUR VOTE**

- *Lien vers le document de synthèse*

6.2 Conventions

- *Adoptées à l'unanimité par les membres de la CFVU du 24.09.2018 (28 voix pour)*
- Conventions CFA Formasup portant création d'une Unité de Formation en Apprentissage – **pour vote**
- Faculté de Droit, Economie, Gestion:
 - Convention de délocalisation du Master Comptabilité, Contrôle, Audit au Sénégal – **pour vote**

6.3 Création du D.U. « Simulation Personnes Agées et Soins : SimPAS »

Adoptée à la majorité par les membres de la CFVU du 24.09.2018 (18 voix pour et 10 abstentions).

-Formation proposée par la Faculté de Santé.

POUR VOTE

Lien vers le document de synthèse

6.4 Renouvellement du D.I.U. « Pédagogie médicale »

- *Adopté à la majorité par les membres de la CFVU du 24.09.2018 (18 voix pour et 10 abstentions).*
- Formation proposée par la Faculté de Santé.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

6.5 Renouvellement du D.I.U. « Appareillages »

- *Adopté à la majorité par les membres de la CFVU du 24.09.2018 (18 voix pour et 10 abstentions)*
- Formation proposée par la Faculté de Santé.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

6.6 Création du D.U. « Soutien à la parentalité »

- *Adoptée à la majorité par les membres de la CFVU du 24.09.2018 (25 voix pour et 3 abstentions)*
- Formation proposée par la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

6.7 D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme » : création d'un certificat d'université

- *Adoptée à la majorité par les membres de la CFVU du 24.09.2018 (21 voix pour 4 abstentions)*
- Formation proposée par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture.
- **POUR VOTE**
- *Lien vers le document de synthèse*

6.8 D.U. Homéopathie

Formation « demande de médecine non-conventionnelle »

Présentation CA

Argumentaire

- Homéopathie : Thérapeutique discutée et controversée depuis son apparition
- Nombreuses instances et sociétés savantes internationales (Royaume Uni, Australie, EU...), européennes (conseil des académies des sciences européennes, 2017) et nationales (académie Française de Médecine 2004, 2018) mettent en avant le manque de preuves d'efficacité à ce jour
- Août 2018 : Ministère Santé saisi HAS = bien fondé du remboursement homéopathie / évaluation efficacité et (6-8 mois)
- Principe de réserve $\Rightarrow$ Interruption DU Homéopathie dans sa forme actuelle dans l'attente des conclusions de la HAS

Constats...

- Demande sociétale
- Limites de la médecine
- « Potentialisation » d'un effet placebo
- Réalité « du terrain »
- Risque de reprise par des formations « hors contrôle »

...Proposition formation

2018-2019 : Réflexion pour une réponse appropriée aux demandes des patients souhaitant des prises en charge alternatives

2019-2020 :

- Formation « réponse devant une demande de soins non conventionnelle »
 - Information critique
 - Comprendre la demande du patient
 - Réponse adaptée conforme aux données de la science, respectant les représentations du patient

➔ Groupe de travail : médecins généralistes et spécialistes, sage-femme, pharmacien d'officine, philosophe, sociologue, journaliste, patient(s)

➔ Ouverture rentrée 2019

7. Décisions prises par délégation du CA au Président

POUR INFORMATION

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation (article L712-3 du code de l'Education)

